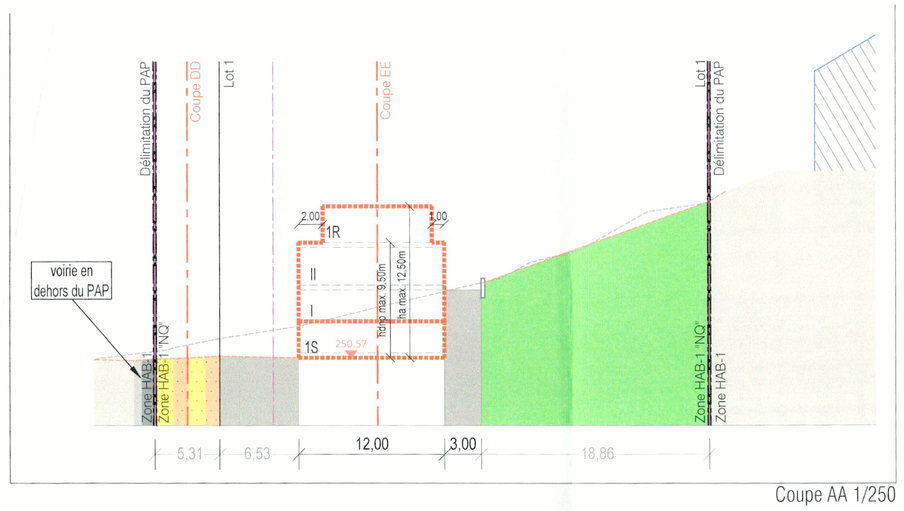

Coupe AA 1/250

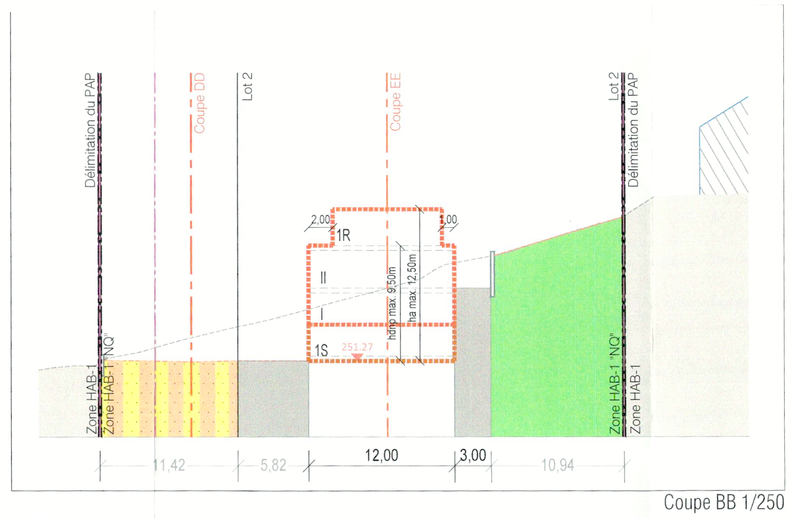

Coupe BB 1/250

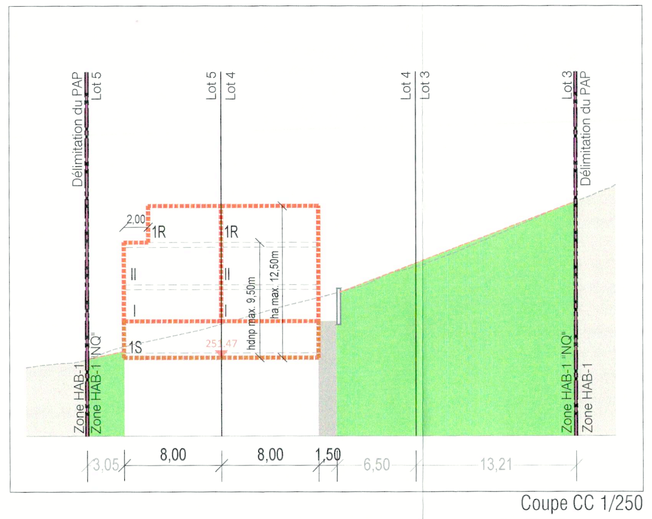

Coupe CC 1/250

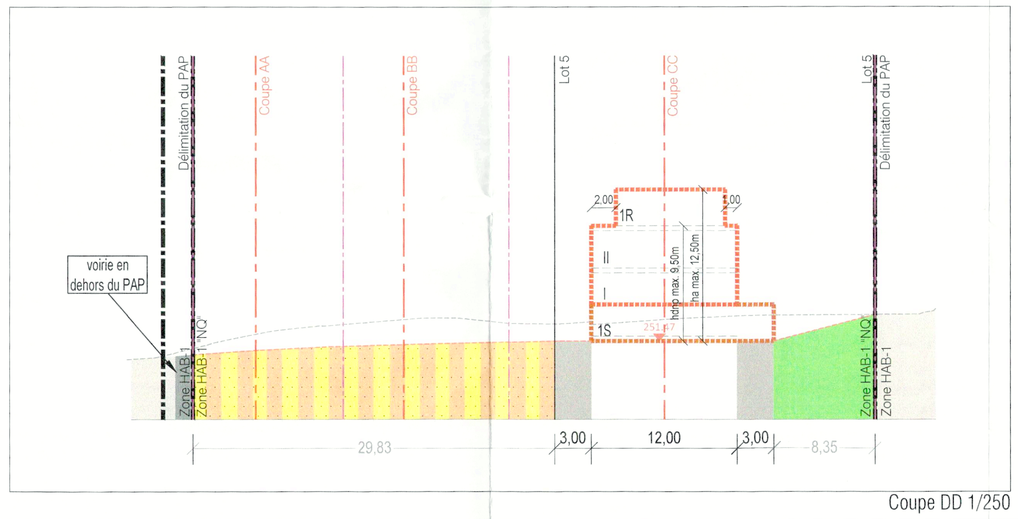

Coupe DD 1/250

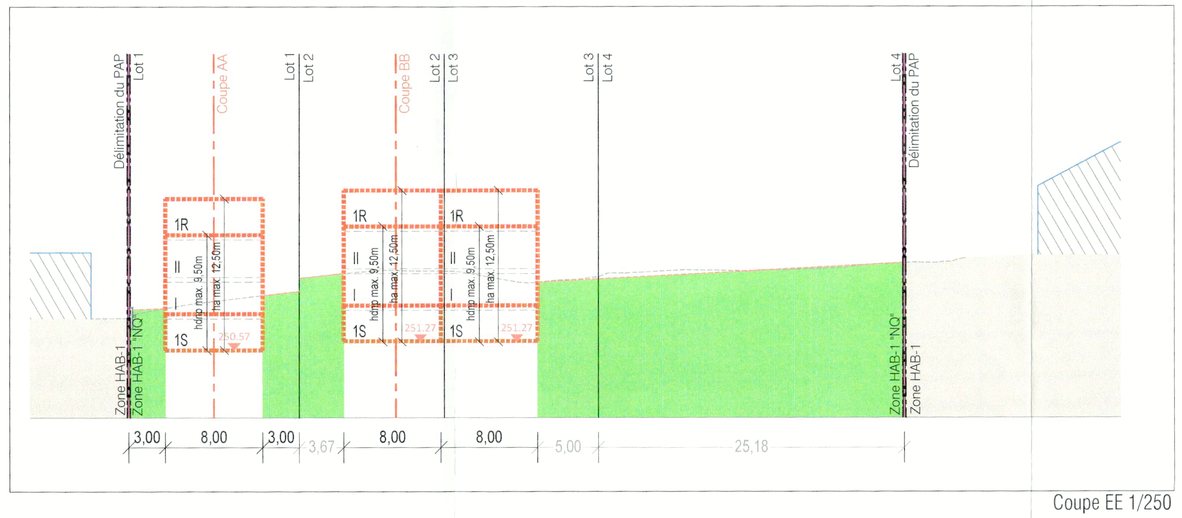

Coupe EE 1/250

Projet d'Aménagement Particulier 1/250

Légende-type du projet d'aménagement particulier

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ILOT				
surface d'emprise au sol (m²)	min	max	min	max
surface du scellement du sol (m²)	max		min	max
type de toiture		max	min	max

surface du lot / de l'îlot (ares)
surface constructible brute (m²)
type et nombre de logements
nombre de niveaux
hauteur des constructions (m)
type, disposition et nombre des constructions

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- Délimitation du PAP selon mesurage officiel
- Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveaux

- Terrain existant
- Terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... — Nombre de niveaux pleins
- +1, 2, ...R — Nombre d'étages en retrait
- +1, 2, ...C — Nombre de niveaux sous combles
- +1, 2, ...S — Nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc - x — Hauteur à la corniche de x mètres
- ha - x — Hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf - x — Hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x - mi — x maisons isolées
- x - mj — x maisons jumelées
- x - mb — x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x - u — x logements de type unifamilial
- x - b — x logements de type bifamilial
- x - c — x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp — Toiture plate
- tx (y% - z%) — Toiture à x versants, degré d'inclinaison
- Orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- Alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- Alignement obligatoire pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- Limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- Lot projeté
- Îlot projeté
- Terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% — Pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% / y% — Pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% — Pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- Espace vert privé
- Espace vert public
- Aire de jeux ouverte au public
- Espace extérieur pouvant être scellé
- Voie de circulation motorisée
- Espace pouvant être dédié au stationnement
- Chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- Arbre à moyenne ou haute tige projeté / Arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- Haie projetée / Haie à conserver
- Muret projeté / Muret à conserver

Servitudes

- Servitude de type urbanistique
- Servitude écologique
- Servitude de passage
- Élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- Rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux usées
- Fossé ouvert pour eaux pluviales

Indications spécifiques

- Végétation existante
- Bassin enterré
- Bâtiments existants
- 10.00 — Côtes et dimensionnement
- 10.00 (rsn x.xx) — Côtes et dimensionnement à titre indicatif
- hdrip -x — Hauteur du dernier niveau plein de x mètres
- 000.00 / 000.00 — Niveau projeté de référence pour les constructions (à titre indicatif)
- Limite de propriété existante issue du mesurage cadastral
- Canalisation pour eaux mixtes projetées
- Canalisation pour eaux mixtes existantes

NB : L'emplacement des canalisations et le niveaux de référence sont à préciser lors du dossier d'exécution

Légende type

LOT 1	5,33 ares		
-	108	-	330
210	1 - mi	-	1 - u
tp	hdrip - 9.50m ha - 12.50m	-	1S+II+1R

LOT 2	4,08 ares		
-	108	-	330
210	1 - mj	-	1 - u
tp	hdrip - 9.50m ha - 12.50m	-	1S+II+1R

LOT 3	5,83 ares		
-	100	-	330
210	1 - mj	-	1 - u
tp	hdrip - 9.50m ha - 12.50m	-	1S+II+1R

LOT 4	5,09 ares		
-	124	-	340
200	1 - mj	-	1 - u
tp	hdrip - 9.50m ha - 12.50m	-	1S+II+1R

LOT 5	2,92 ares		
-	124	-	320
180	1 - mj	-	1 - u
tp	hdrip - 9.50m ha - 12.50m	-	1S+II+1R

Référence : 19704 / 37 C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du : 29/04/2022
Le Ministre des Affaires intérieures
Léon Gloden

DATE	INDICE	MODIFIÉ PAR	VÉRIFIÉ PAR	MODIFICATION
25/01/24	F	JAD	ADZ	Mise à jour de la partie graphique
20/04/23	E	JAD	ADZ	Mise à jour de la partie graphique
30/11/22	D	JAD	ADZ	Mise à jour du plan hydro
12/10/22	C	JAD	ADZ	Adaptationms selon plan architecte

DESSINÉ : JJI AREND — VÉRIFIÉ : Aurore DERBUZ — CONTRÔLÉ : Myriam HENGESCH

CLIENT :
Cohab S.à.r.l.
4, Am Brill
L-8356 à Garnich

CHANTIER :
Commune de Lorentzweiler
"Rue Eugène Nickels"
à Lorentzweiler

OBJET :
Projet d'Aménagement Particulier
Partie graphique

LUXPLAN S.A.
Ingénieurs conseils
4, rue Albert Simon
L - 5315 Contern
G.-D. de Luxembourg
Tél.: (+352) 26 39 0-1
Fax: (+352) 30 66 09
E-mail : info@luxplan.lu
http://www.luxplan.lu

ÉCHELLE : 1/250
FICHIER : R:\2018\20181578\J-LP-PAP_Rue Eugene Nickels\D_Plans\D4_Projet
DATE : 07/09/2021
PHASE : PAP
PLAN N° : 20181578 -LP- U001
IND. : F